



LYCEE RENE DESCARTES  
4 BD COPERNIC  
77420 CHAMPS SUR MARNE

## MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

### Marché n° 1/2019

Pouvoir adjudicateur : Lycée René Descartes – 4 Boulevard Copernic 77420 Champs sur Marne  
Représenté par : M. Xavier de Saulces-Larivière - Provisieur  
Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée René Descartes

#### Objet du Marché : **Organisation d'un voyage scolaire en Grèce**

Procédure de consultation : marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales – Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G. – F.C.S.)

#### Article 1 – DISPOSITIONS DU MARCHÉ

##### **1.1. Objet du marché :**

Le marché a pour objet l'organisation d'un séjour de 6 jours, les dates du séjour sont à définir au mois d'octobre ou au mois de novembre 2019, de préférence en semaine 42 ou 45, hors vacances scolaires, pour un groupe de 56 élèves maximum et de 4 accompagnateurs

##### **1.2. Décomposition en lots :**

Le présent marché comporte un seul lot.

##### **1.3. Durée du marché :**

La durée du marché concerne l'organisation du séjour aux dates convenues.

##### **1.4. Détail des prestations souhaitées :**

Le transport se fera en avion, au départ de Paris, les familles étant chargées d'accompagner leur enfant à l'aéroport et de venir les chercher.

Un autocar sera à disposition du groupe pour tous les déplacements et visites du séjour.

- Les frais de péage, parking et la prise en charge du chauffeur seront inclus dans le prix.

- Le chauffeur aura une excellente connaissance de la région d'Athènes, Olympie, Delphes

##### **- Programme : (voir annexe)**

La réservation et le paiement des droits d'entrée pour l'ensemble des lieux visités seront effectués préalablement par l'organisme.

##### **Hébergement :**

Hébergement en pension complète.

##### **Prestations complémentaires :**

Assurance-annulation élève et/ou groupe, en cas de force majeure.

Assistance d'un responsable local sur place joignable durant tout le séjour.

##### **1.5. Forme de prix :**

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres, toute réduction éventuelle accordée devant venir en déduction du prix global proposé.

Le prix du séjour comprendra impérativement :

- L'intégralité des frais de transport aller-retour
- Les frais de mise à disposition de l'autocar pour la durée du séjour en Grèce.
- L'intégralité des frais d'hébergement (nuitées et repas) pour la durée du voyage
- Les frais de péage, parking et la prise en charge du chauffeur
- La réservation et le paiement des droits d'entrée pour l'ensemble des lieux visités

**1.6. Prix de règlement**

Les prix sont réputés fermes.

**Article 2 – CONTENU ET PRÉSENTATION DES OFFRES**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- **Le présent document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières**, dûment complété, daté et signé.
- **Un devis détaillé** stipulant notamment :
  - Le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire pour chaque participant (élèves et accompagnateurs inclus, aucune gratuité n'est acceptée).
  - Le coût de l'assurance annulation individuelle et/ou groupe et assistance rapatriement individuelle et/ou collective.

**Article 3 – DÉLAI DE PAIEMENT ET INTÉRÊTS MORATOIRES**

Conformément au décret du 15 juin 1994, le lycée René Descartes pourra verser des acomptes allant jusqu'à 60% du montant total de la prestation. Le solde ne sera versé que lors de la remise des documents permettant le voyage et le séjour. Conformément au décret n°2013-269 du 29 mars 2013 (articles 7, 8, 9 et 10) relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai applicable de paiement des factures sera un délai maximum autorisé réglementairement, à savoir trente jours. Lorsque les sommes dues en principal ne sont pas mises en paiement à l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement, le créancier a droit, sans qu'il ait à les demander, au versement des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévus aux articles 39 et 40 de la loi du 28 janvier 2013.

**Article 4 – CONDITIONS DE RÉSILIATION**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des Marchés Publics.

# ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) .....

Agissant au nom et pour le compte de :

(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Ayant son siège social à : .....

.....

(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) : .....

Code d'activité économique : .....

Numéro d'inscription au registre du commerce : .....

Après avoir pris connaissance du présent document valant C.C.P., **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

- 1) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, au prix ci-dessous et dans les conditions définies dans le C.C.P. concernant les modalités de formation, les garanties et le service après-vente :

**Coût global du séjour proposé (TTC) :**

**Coût individuel par participant (TTC) :**

Mon offre me lie pour la durée de validité soit jusqu'au 30/06/2020.

- 2) **Affirme**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup d'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.
- 3) **Demande** que l'Administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (joindre un R.I.B.)

A ....., le .....

Le candidat, Nom : .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et cachet de la société

# **RÈGLEMENT DE CONSULTATION**

Ref : MAPA n°1/2019

## ***Article I : Identification de l'acheteur***

Lycée René Descartes – 4 Boulevard Copernic 77420 Champs sur Marne  
Représentée par M. Xavier de Saulces-Larivière – Proviseur  
Téléphone : 01.64.68.25.07  
Mail : ce.0772223y@ac-creteil.fr

## ***Article II : Objet du marché***

Le marché a pour objet l'organisation d'un séjour scolaire en Grèce.

## ***Article III : Dépôt des candidatures***

Les dossiers devront déposés sur le site de l'aji sur place au plus tard le 20 mai 2019.

### Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Renseignements d'ordre financier : Mme VERNADE Séverine

Renseignements d'ordre pédagogique : M. MARTIN François

Téléphone : 01.64.68.25.07

E-mail : int.0772223y@ac-creteil.fr

### Documents à joindre au dossier de candidature :

Le candidat fournira les renseignements concernant la situation propre de l'entreprise et servant à l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise (articles 43, 44, 45, 46 et 52 du Code des Marchés Publics).

## ***Article IV : Critères de choix des offres avec leur ordre de priorité***

<b><i>Critères</i></b>	<b><i>Pondération</i></b>
1. Le prix global du séjour	50 %
2. La qualité des prestations proposées et leur conformité aux dispositions du marché	50 %